



FORMALITES RELATIVES A L'IMMATRICULATION DES NAVIRES

Constitution de votre dossier		1ère immatriculation francisation	Changement / Modification							
			Propriété	Nom du navire	Lieu de mouillage	Moteur(s)	Catégorie de navigation	Activité	Quartier maritime	Port d'attache (douane)
NAVIRES FRANÇAISES NAVIRES NON FRANÇAISES	Original de la carte de circulation "carte bleue" délivrée par la DPAM (pour un navire de plaisance < 2 TJB et pour les VNM)		X	X		X	X		X	
	Original de l'acte de francisation et du titre de navigation "carnet bleu ou orange" >2 TJB (+ 5 mètres)		X	X		X	X		X	X
	Formulaire de "demande de nom" de navire dûment complété et signé	X							X	X
	Formulaire de demande de changement de quartier maritime (affaires maritimes) et du port d'attache (douane) complété et signé								X	X
	Formulaire unique de demande de modification/ changement complété et signé		X	X	X	X	X	X	X	X
	<u>Personne physique</u> : copie de la carte d'identité ou du passeport (permis de conduire avec acte de naissance obligatoire)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	<u>Entreprises, sociétés, associations</u> : N°TAHITI, extrait RC (Kbis de - 3 mois), statuts, PV de désignation du représentant légal et pièce d'identité, délégation de pouvoir etc...	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Justificatif du domicile (moins de 6 mois) du propriétaire (photocopie quittance EDT, OPT ou certificat de résidence)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Original de la facture d'achat de la coque du navire précisant le n° de série de la coque	X								
	Original de la facture d'achat du ou des moteur(s) précisant le n° de série du ou des moteur(s)	X				X				
	Déclaration I400 pour un navire importé (y compris la facture d'achat de la coque et du moteur)	X							X	X
	Acte de vente du navire (trois exemplaires): acte enregistré auprès du service de l'enregistrement de la Direction des Affaires Foncières et dûment visé par l'agence comptable du Port Autonome de Papeete (1)		X							
	Convention d'exploitation ou contrat de location Convention d'affrètement (pêche) Pièce d'identité de l'exploitant (voir en case "identité")	X	X						X	
	Déclaration d'activité du navire ou du VNM (2)		X						X	
	Pour les navires de plaisance à l'unité non approuvés en Polynésie française : Formulaire de demande d'approbation du navire dûment complété et signé (consulter le service) (3)	X								
	Pour les navires de plaisance approuvés en série en Polynésie française : original de l'attestation de conformité à un modèle approuvé (attestation signé par le chantier et fournie par le vendeur)									
	Pour les navires de plaisance approuvés "CE" : original de la déclaration de conformité (et certificat de jauge pour les navires de + 25 TJB)									
	Original du certificat de construction									
Formulaire de demande de francisation pour les navires >2 TJB (+ 5 mètres)	X								X	

(2) à fournir par le propriétaire ou l'exploitant

Autres documents pouvant être demandés :

- Fiche technique de la coque et du moteur (caractéristiques)
- Certificat d'origine (s'il ne s'agit pas d'un navire français)
- Proforma avec des plans du navire (en projet de construction)

Joindre avec l'acte de vente (1) :

- photos de la coque (les 2 côtés et intérieur) et du numéro série (voir plaque)
- photos du moteur et du numéro de série (voir plaque)

Joindre avec la demande d'approbation (3) :

- photos et plans de la coque (tous les côtés et intérieur) et du numéro de série (voir plaque)
- photos du moteur et du numéro de série (voir plaque)

NB : liste non exhaustive, des pièces complémentaires peuvent être demandées selon le cas

Pour tout envoi par nos soins des documents administratifs définitifs du navire à votre adresse postale : joindre une enveloppe libellée à votre adresse (format 162mm par 229mm), affranchie au tarif de 760 xpf (envoi en recommandé avec accusé de réception)

Pour la demande de duplicata du titre de navigation (carte de circulation ou acte de francisation) : Formulaire de demande de duplicata dûment complété et signé, copie du PV de déclaration de perte ou de vol auprès des autorités de police avec une copie de la pièce d'identité et un justificatif de domicile (si changement)

Pour la demande de radiation du navire : Formulaire de demande de radiation dûment complété et signé (navire détruit, désarmé = panne) ou une déclaration sur papier libre, datée et signée (changement de quartier maritime autre que la Polynésie française)

Direction Polynésienne des Affaires Maritimes (DPAM)

Cellule Immatriculation des navires
BP 9005 Motu Uta - 98715 Papeete Tahiti
Mail : accueil.dpam@maritime.gov.pf
Standard : 40 54 45 00 - Fax : 40 54 45 04
Renseignements : 40 54 45 34

Ouverture au public :

- dépôt de dossier : de lundi à mercredi de 7h30 à 12h00
- renseignements : Jeudi et Vendredi de 7h30 à 12h00

Adresse géographique

TAHITI PAPEETE FARE UTE Chemin de la Papeava (Au fond de la rue) - A côté du bâtiment du Chantier Naval du Pacifique Sud

SITE INTERNET: <http://www.maritime.gov.pf/>